

**Regards croisés et perspectives : les bibliothèques publiques en Europe, Actes du colloque organisé par la BPI, le British Council et le Goethe Institut, au British Council à Paris, les 5 et 6 novembre 1998 ; chargée d'édition Arielle Rousselle, Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Georges-Pompidou, 2000. – 221 p. – (BPI en actes, ISSN 1240-1692). – ISBN 2-84246-044-8 : 16,77 € : 110 FRF**

**Claire Guinchat**

DANS **DOCUMENTALISTE-SCIENCES DE L'INFORMATION** 2001/2 Vol. 38 , PAGES VIII À VIII  
ÉDITIONS **A.D.B.S.**

ISSN 0012-4508

DOI 10.3917/docsi.382.0136h

Date de mise en ligne : 01/02/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2001-2-page-VIII?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## NOTES DE LECTURE

**Analyse critique du travail langagier : du langage taylorisé à la compétence langagière**

Michelle Van Hooland

Paris : L'Harmattan, 2000. – 251 p. – (Coll. Espaces discursifs). – ISBN 2-7384-9664-4 : 19,82 € : 130 FRF

**Les Fondements théoriques de l'indexation : une approche linguistique**Muriel Amar ;  
préface de Michel Le Guern ;  
avant-propos de Martine Poulain

Paris : ADBS Éditions, 2000. – 355 p. – (Sciences de l'information. Série Recherches et documents, ISSN 1159-7666). – ISBN 2-84365-042-9 : 27,44 € : 180 FRF Texte de : Th. doct. : sci. info. comm. : Lyon-2 : 1997

## Deux approches linguistiques de l'indexation

MALGRE DE FORTES DIFFÉRENCES, ces deux ouvrages présentent de nombreux points communs qui justifient une analyse critique jumelée. Ils sont tous les deux rédigés par des linguistes s'intéressant à une même facette importante de la documentation : l'indexation. Leurs auteurs partent d'un même constat : l'indexation est appréhendée par les professionnels de l'information dans sa seule dimension instrumentale. Dès lors, ils souhaitent étudier cette technique documentaire sous d'autres dimensions et d'autres problématiques. Les deux le font au nom de la linguistique et en prenant comme point de repère l'indexation dans le domaine des sciences humaines et sociales. À ce titre, ils interpellent *a priori* tous les professionnels de l'information invités ainsi à prendre du recul non seulement sur une pratique traditionnelle très concernée par les nouvelles technologies, mais également sur eux-mêmes.

Dans les deux cas cependant, ces derniers, lecteurs de ces deux ouvrages, risquent fort d'être déçus (voire même irrités) par l'incompréhension profonde que l'ouvrage de Michelle Van Hooland reflète du métier de documentaliste, et par l'approche très théorique, abstraite, universitaire et savante (trop ?) qu'a Muriel Amar des techniques documentaires et en particulier de l'indexation. Dans les deux cas également, les lecteurs appartenant au monde de l'information scientifique et technique (le concept d'IST étant absent de ces deux ouvrages) risquent d'être gênés par l'architecture

donnée à ces textes par leurs auteurs, les nombreuses redondances et répétitions qui en alourdissent la lecture et le langage de spécialité linguistique utilisé.

**Analyse critique du travail langagier**

Pourtant, Michelle Van Hooland, formatrice en formation continue à Rennes, part d'une idée intéressante, synthétisée dans le sous-titre donné à son étude. Il s'agit de revaloriser ce qu'il y a de spécifiquement humain dans une profession : la parole, la langue, le langage. Pour cela, elle écoute et analyse le discours de deux documentalistes qui, à l'occasion de journées d'étude sur la recherche documentaire organisées par le Centre d'études et de ressources en information sociale (CERIS), remettent en cause les principes de l'indexation « classique » et s'adressent aux linguistes pour leur demander de « trouver de nouvelles règles pour le langage documentaire et de nouvelles méthodologies pour l'indexation ».

Pour répondre à ces demandes, l'auteur découpe sa recherche en deux parties principales. Dans la première, intitulée : « La question de la verbalisation du travail ou comment faire dire des savoirs relatifs au travail », Michelle Van Hooland explique d'abord : « Le statut et le rôle du linguiste dans le travail » (chapitre 1, p. 21-53). Humaniste, celui-ci étudie le rapport du langage et du travail à partir de la typologie suivante : il s'agit pour lui d'analyser le langage sur le travail en étudiant des textes sur la profession pour déterminer l'image que cette profession a et donne d'elle-même.

Il faut ensuite analyser – l'indexation ayant le langage comme base de travail – le langage comme travail ; c'est-à-dire « avoir la connaissance du travail théorique indexationnel » (chapitre 2, p. 57-99). Ici, ce travail est décrit comme une opération impersonnelle puisque « le documentaliste ne réfléchit pas, le documentaliste n'a pas de personnalité, le documentaliste est transparent ». Suivant ces principes, « un documentaliste en vaut un autre » (sic ! p. 87).

Il faut enfin décrire le langage dans le travail. Pour ce faire, après avoir présenté « Le contexte du travail indexationnel prescrit et réel » (chapitre 3, p. 103-113), c'est-à-dire le CERIS, l'auteur va « Faire dire/produire des savoirs relatifs au travail indexationnel réel » (chapitre 4, p. 117-128). Ce chapitre laisse le lecteur rêveur sur les techniques d'expression des documentalistes observés : « Comment elle se passe ton indexation enfin si c'est trop large jejeje enfin » ou « y a une revue par exemple X que les documentalistes devraient toutes prendre

*toutes les semaines et ça c'est dommage que ce soit réservé à une personne »...*

On comprend, dès lors, que la deuxième partie puisse être consacrée à « L'analyse du discours » (p. 133-221). Celle-ci présente dans le chapitre 1 (p. 133-159) « Les outils d'analyse du discours » débouchant sur « L'analyse contrastive » (chapitre 2, p. 163-195). Ceci conduit à donner « La réponse aux trois questions théoriques » (chapitre 3, p. 199-221) posées dans le premier chapitre. Mais cette réponse est très générale sur la pratique « glotto-politique » de l'indexeur, renforcée dans la conclusion insistant sur l'importance du langage pour l'homme.

### Les fondements théoriques de l'indexation

Comme Michelle Van Hooland, Muriel Amar, conservateur de bibliothèque, a une approche très linguistique, cependant plus précise et réduite de l'indexation. Elle analyse cette dernière uniquement comme un travail sur le langage, avec l'objectif de fonder cette pratique sur une épistémologie explicitée ; le langage sur le travail et le langage dans le travail passant au second plan de ses préoccupations.

En effet, après avoir posé dans l'introduction (p. 13 à 23) les enjeux théoriques d'une étude des fondements théoriques de l'indexation et exposé dans le chapitre I (p. 25-51) la problématique née de la seule perception instrumentale qu'ont de l'indexation les professionnels de l'information, Muriel Amar découpe sa recherche en deux parties principales visant pour la première à poser « Les problèmes théoriques de l'indexation » (p. 53-162) et pour la seconde à apporter une « Contribution aux fondements théoriques de l'indexation » (p. 163-310).

En prenant appui sur de nombreux auteurs, Muriel Amar pose dans les chapitres II et III « La question du lexique en indexation » (p. 59-103) et « La question de la référence en indexation » (p. 105-159), destinées à montrer que la pratique de l'indexation, pour peu que l'on reformule les éléments par lesquels elle est classiquement décrite, se fonde au moins en partie sur des propriétés de la langue et du langage.

Le chapitre IV sur lequel s'ouvre la deuxième partie de sa thèse entend montrer « La dimension discursive de l'indexation » (p. 167-231). Ce ne sont pas les mots qui sont importants, mais les choses que ces mots désignent. Et les mots de la langue ne sont mis en relation avec les choses que par le discours. Ainsi l'indexation, définie comme discours documentaire, apparaît non pas comme ce qui homogénéise les documents mais « *plutôt comme ce qui permet de maintenir, ensemble et accessible, une diversité de documents hétérogènes* ».

Cette approche discursive permet également de poser « La problématique du descripteur » (chapitre V, p. 233-307) sous une forme originale, logique et linguistique, qui diffère de celle qui résulte de l'étude des normes ou de textes rédigés par des documentalistes. Le descripteur devient une unité extraite du discours et terme au sens étymologique.

La conclusion générale de l'ouvrage revient d'ailleurs sur la spécificité de l'indexation soulignée par l'auteur tout au long de sa deuxième partie, où elle est décrite comme « *un espace de discours* » ; le discours documentaire ouvrant ainsi sur de nouvelles perspectives et de nouvelles recherches.

« *Eune des problématiques de Foucault, rappelle l'auteur dans une partie de son étude, peut se trouver résumée dans la question suivante [...] Au nom de quoi relie-t-on des auteurs qui ne se connaissent pas dans une trame dont ils ne sont pas maîtres ?* » (p. 190). La thèse de Muriel Amar souligne le bien-fondé de cette problématique où l'indexation semble être le prétexte pour passer en revue une multitude de théoriciens, linguistes, philosophes, chercheurs en sciences de l'information... invoqués pour poser « les fondements théoriques de l'indexation ». Labondante bibliographie clôturant ce travail très riche et très érudit (p. 335-348), ainsi que le corps du texte enrichi de très nombreuses notes de bas de pages traduisent très bien cet état de fait.

### Deux ouvrages qui échapperont aux documentalistes

Au terme de la lecture de ces deux ouvrages, le documentaliste se sentira probablement un peu frustré. Dans le premier, il retrouve tous les stéréotypes liés à sa profession et à la pratique de l'indexation. Dans le second, et malgré la profession de son auteur, il se sentira trop souvent en terre étrangère, sans connaissance ou si peu de la langue dans laquelle on s'adresse à lui et des auteurs qu'on lui présente ; on peut regretter que cette thèse n'ait pas été réécrite avant sa publication, et mise à la portée d'un professionnel non spécialiste des théories linguistiques.

Dans les deux cas, il se déplace dans un espace euclidien où les parallèles de la linguistique et de la documentation ne se rencontrent pas...

Marie-France Blanquet

**Terminologie et documentation : pour une meilleure circulation des savoirs**

Maryvonne Holzem ;  
préface de Régine Delamotte

Paris : ADBS Éditions, 1999. – 292 p. – (Sciences de l'information. Série Recherches et documents, ISSN 1159-7666). – ISBN 2-84365-032-1 : 27,44 € : 180 FRF  
Texte remanié de : Th. doct. : Sciences du langage : Rouen : 1997

## Rapprocher terminologie et documentation

MAITRE DE CONFERENCES EN SCIENCES DU LANGAGE à l'Université de Rouen, Maryvonne Holzem livre ici une version réduite de sa thèse de doctorat intitulée : *Apports des recherches en terminologie à la communication des sciences*.

Quoi de plus naturel pour un professionnel de l'information et de la documentation que de s'intéresser aux mots, à leur définition, leur classement, leur utilisation ? N'est-ce pas ce qui constitue le cœur même de notre métier ? Cette vision est certes traditionnelle, mais elle est toujours d'actualité, notamment par rapport aux réseaux de l'information. Tout professionnel s'interroge quotidiennement sur l'emploi de tel ou tel terme plutôt que de tel autre, sur le contexte dans lequel celui-ci est utilisé. Une des difficultés du métier repose donc sur le vocabulaire d'un domaine spécifique et son appropriation. Cette difficulté se retrouve à chacune des étapes du travail documentaire, pour la saisie et l'indexation des documents, mais également pour la recherche d'information. L'exacte adéquation entre un domaine et la terminologie employée participe à l'évidence d'« une meilleure circulation des savoirs ».

L'étude d'un vocabulaire, d'une terminologie fait appel à la linguistique afin que l'on puisse en saisir toutes les nuances, mais également au contexte particulier dans lequel il est employé. Maryvonne Holzem décrit dans cette étude scientifique les rapports étroits existant entre la terminologie et la documentation. Elle resitue le contexte particulier qui a prévalu à la communication des sciences et commence son investigation au XVIII<sup>e</sup> siècle, période où les avancées scientifiques nombreuses ont eu des retentissements importants sur la société : les découvertes de savants tels Parmentier, Watt, Fourier, Laplace, Lavoisier et de beaucoup d'autres font alors pressentir clairement l'influence de la science sur le progrès social. Cette thèse sera ensuite développée par la philosophie positiviste incarnée par Auguste Comte : le savoir doit être organisé selon un système encyclopédique et donc classifié. Si le XIX<sup>e</sup> siècle voit le rapprochement des sciences et des

techniques, le XX<sup>e</sup> siècle est celui de l'âge de la science et de la recherche scientifique.

L'auteur souligne avec justesse que le développement spectaculaire des sciences s'accompagne d'une culture du secret qui, les enjeux économiques et industriels étant trop importants, va à l'encontre de la diffusion de l'information. Elle discerne un antagonisme entre le monde industriel et la société démocratique. Malgré les différents moyens employés pour vulgariser la science auprès du grand public, ce dernier est sous-informé, l'information appartenant aux élites de la société. La question de la terminologie employée (par rapport à une discipline, aux normes) se pose également pour la communauté scientifique dans son ensemble. Dans le même temps, on assiste à une augmentation considérable des publications scientifiques et à l'accélération des transferts de l'information. L'utilisation d'une seule langue de communication scientifique, l'anglais, l'approche commerciale qui fait se rejoindre chercheurs et éditeurs sont autant de composantes essentielles du paysage qu'offre la science aujourd'hui.

La philosophie positiviste déjà évoquée précédemment mettait en avant la nécessité de classer le savoir, pour mieux le diffuser ensuite. Le rêve de la bibliothèque mondiale du précurseur de la documentation Paul Otlet, qui conduit au développement des techniques documentaires, est à mettre en parallèle avec l'évolution des sciences. Le terme « documentation » est dorénavant associé à la notion de « sciences de l'information » qui apparaît plus adaptée à la réalité économique. Du concept de pertinence (cher aux documentalistes) étudié à partir des années soixante découlent de nouvelles sciences telles la bibliométrie, la scientométrie (qui traitent l'information grâce à des outils statistiques) et la veille technologique (qui voit les techniques documentaires réorientées au profit du renseignement concurrentiel).

L'étude des classifications montre un rapprochement entre la terminologie et la documentation. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, avec le philosophe Francis Bacon, puis avec Leibniz, Condorcet et enfin avec Diderot et d'Alembert, le souci d'organiser le savoir humain est une préoccupation constante. Des grandes classifications voient le jour au XIX<sup>e</sup> siècle : la classification bibliographique de Brunet, la classification décimale de Dewey puis la *Classification décimale universelle* ; et au XX<sup>e</sup> siècle la *Colon Classification* de S. R. Ranganathan (classification à facettes), la *Classification of the Library of Congress (LC)* en 1901, et enfin, après 1945, les classifications russe, la *BBK*, et chinoise, la *Chinese Documentation Classification (CDC)*. Ces classifications adoptent quelques grands principes fondamentaux par rapport à l'organisation des connaissances : un système universel, un découpage disciplinaire, des

arborescences, la représentation des termes par des notions et/ou concepts et les rapports possibles entre ceux-ci.

Les notions ou les concepts d'une classification sont traduits par une même entité : un terme, un mot clé, un descripteur, une vedette matière. Ils permettent de construire des terminologies, des thésaurus ou des listes d'autorité qui ont chacun des utilisations propres. Cependant, l'élaboration d'un thésaurus se rapproche de celle d'une terminologie, notamment en raison de sa recherche d'homogénéité. Certaines règles doivent être suivies pour l'établissement d'un mot clé, comme le rejet des ambiguïtés, l'unicité du terme retenu, son autonomisation et sa décontextualisation, même si cela entraîne un appauvrissement sémantique certain.

L'indexation d'un document, c'est-à-dire l'attribution de mots clés qui rendent compte de son contenu, est une opération essentielle en documentation. Le documentaliste devient alors médiateur, l'indexation étant vue comme « *acte de reformulation objective* ». De nombreuses recherches ont été faites en indexation automatique ; l'auteur porte son attention sur le langage *SYNTOL* (*Syntagmatic Organization Language*) ; sur l'expérience du Laboratoire d'automatique documentaire et de linguistique du CNRS ; elle étudie plus particulièrement une enquête d'Annick Bertrand concernant le langage RAMEAU et constate un rapprochement naturel entre terminologues et documentalistes.

La documentation, au fur et mesure des développements des recherches en intelligence artificielle, est devenue « *un outil terminologique* » ; elle est indissociable de l'activité terminologique. Elle utilise les mêmes outils : normes, manuels, catalogues, vocabulaires, thésaurus, bibliographies, etc. La « terminographie » (« *consignation, traitement et présentation des données terminologiques obtenues par la recherche terminologique* », selon la norme ISO 1087) correspond au travail d'indexation. Un outil commun peut être élaboré : le thésaurus terminologique.

Un exemple de communication scientifique particulier, celui des thèses, est alors étudié du point de vue de leur signalement dans les bibliothèques scientifiques selon le langage RAMEAU. Un dictionnaire, *BIOLEX*, a été élaboré, qui permet de mettre en évidence des néologismes présents dans les thèses.

En conclusion, Maryvonne Holzem insiste sur l'importance de la communication scientifique qui, par la publication et la diffusion d'articles ou de thèses de plus en plus nombreux, est utilisatrice et conceptrice de termes ; sur la nécessité de créer des outils terminologiques et documentaires pour rendre compte de cette production ; et enfin sur le rôle essentiel joué par les métiers de l'information dans cette médiation.

Jean-Philippe Accart

Parmi les nombreux ouvrages sur la gestion des connaissances qui paraissent régulièrement, nous proposons aujourd'hui des analyses de deux livres consacrés aux aspects théoriques et pratiques du *knowledge management* et un numéro de revue relatif à la gestion des documents et des connaissances.

## Théorie et pratique de la gestion des connaissances

<b>Le Guide du knowledge management : concepts et pratiques du management de la connaissance</b> Jean-Yves Prax ; préf. de Hervé Sérieyx	Paris : Dunod, 2000. – 266 p. – (Stratégies et management). – ISBN 2-10-004701-9 : 28,81 € : 189 FRF
<b>Le Management des connaissances : mettre en œuvre un projet de knowledge management</b> Jean-Yves Bück	Paris : Éditions d'organisation, 1999. – 207 p. – ISBN 2-7081-2283-5 : 22,56 € : 148 FRF
<b>Gestion des documents et gestion des connaissances</b> Coord. par Gérard Dupoirier et Jean-Louis Ermine	Paris : Hermès science publications, 1999. – 350 p. Numéro de <i>Document numérique</i> , ISSN 1279-5127, 1999, vol. 3, n° 3-4. – ISBN 2-7462-0094-5 : 60 € : 393,57 FRF

LA TERTIARISATION DES ACTIVITES a un impact fort sur les modèles économiques et sociaux qui régissent les organisations. Elle se trouve, en particulier, à l'origine du passage d'une logique de management centrée sur l'outil de production à une logique centrée sur la valorisation des savoir-faire de l'entreprise. C'est dans ce contexte que le *knowledge management* (KM) a émergé et s'est développé, d'abord sur des projets ponctuels de retours d'expérience ou de capitalisation<sup>1</sup>. Mais si certains ont pu faire croire un temps qu'il suffisait d'informatiser « encore plus » ou de multiplier des bases de données, l'apparition ces dernières années de travaux reflétant les réflexions et les avancées réalisées concrètement sur le terrain montre que les questions posées par ces changements se situent clairement sur un autre plan.

Les deux premiers ouvrages présentés ici ont été écrits par des consultants qui ont eu, au cours de ces dix dernières années, l'occasion de développer des méthodes pour définir et mettre en œuvre des projets de KM. Un consensus entre Jean-Yves Prax et Jean-Yves Bück émerge de cette pratique et de ces réflexions sur l'enjeu, les contours et les conditions de réussite du *knowledge management*.

Les auteurs situent le KM dans une approche de nature managériale permettant à l'entreprise d'innover et de créer un avantage compétitif, en partant des hommes, de leurs savoirs et compétences

individuelles et collectives. Mais cette approche est en rupture tant sur le plan culturel qu'organisationnel avec les méthodes managériales issues de l'industrie ; elle marque toutes les fonctions de l'entreprise et suppose un changement profond dans les pratiques de travail. Les concepts clés sont ici : formalisation de savoir tacite et passage du tacite à l'explicite, échanges, transférabilité, fructification, collaboration et coopération...

D'origines différentes, les deux auteurs ont fait des choix distincts pour exposer leur méthode. Alors que Jean-Yves Bück présente les principes sous-jacents à la mise en œuvre d'un projet de management des connaissances et les outils pouvant être utilisés au fur et à mesure de leur apparition dans une démarche globale, Jean-Yves Prax explicite les fondements théoriques de sa méthode et argumente les principes proposés. Une autre différence majeure réside dans la place prise par le management des compétences (formation, gestion prévisionnelle des ressources humaines) ou les TIC : résolument au centre de sa démarche, le management des compétences constitue pour Jean-Yves Bück un des éléments du dispositif et « *se situe comme le prolongement naturel du management des connaissances* » (p. 183).

Quant aux techniques – et même si l'auteur insiste sur la nécessité de voir un tel projet comme un projet d'entreprise et non pas uniquement comme un projet technologique –, il ressort de la lecture de l'ouvrage de Jean-Yves Prax que ces TIC constituent l'élément structurant d'un dispositif de KM.

Les nouveaux métiers induits par une telle approche ne sont étudiés explicitement que dans le livre de Jean-Yves Prax. Il en ressort un rôle central des producteurs et fournisseurs d'information, ainsi que pour toutes les fonctions d'expert (responsable de thème, etc.) ou de décideur (*chief knowledge officer*). Certains des métiers évoqués ont en réalité pris leur essor avec le développement et le pilotage d'intranets ; dans ce contexte, le KM constitue alors plutôt un nouvel environnement professionnel et instaure des relations privilégiées avec certaines catégories d'acteurs. C'est ainsi le cas des professionnels de l'information et de la documentation. Il nous semble toutefois que le contexte et la finalité d'un dispositif de KM imposent aux documentalistes de renouveler leurs pratiques, ce que la liste des activités proposées (J.-Y. Prax, p. 199) ne laisse pas présager.

<sup>1</sup> Cf. De la gestion de l'information à la gestion des connaissances, compte rendu de la journée d'étude organisée en janvier 2001 par l'ADBS (*Documentaliste - Sciences de l'information*, 2001, vol. 38, n° 1, p. 43-45).

### Le guide du knowledge management

L'ouvrage de Jean-Yves Prax s'ouvre sur le témoignage de professionnels face à l'information ; les enjeux du management de la connaissance sont ainsi posés. Le deuxième chapitre traite des concepts et définitions fondamentales (des données aux connaissances, en passant par les représentations, la mémoire, etc.) parmi lesquels on notera l'absence du terme « document ». C'est dans ce chapitre qu'est exposé le modèle Corporate Knowledge proposé par la société de l'auteur, qui doit permettre de rendre compte de la dynamique du KM.

À côté des méthodes « traditionnelles » de formalisation des savoirs comme Rex, KMSM ou Common Kads, le chapitre suivant expose (et compare) l'usage de méthodes moins connues (comme Information Mapping pour la rédaction et la représentation visuelle de l'information) ou pas toujours identifiées comme pouvant être mises en œuvre dans des projets de KM (les FAQ par exemple). Les outils exclusivement informatiques du KM sont exposés dans le chapitre suivant.

Le développement des compétences et la nécessaire évolution des dispositifs pédagogiques sur le plan des méthodes d'intervention fait l'objet du cinquième chapitre, suivi par un autre sur les métiers. Les deux derniers chapitres – « L'impact des TIC sur les hommes, le management et les organisations » et « Le pilotage du projet KM » – fournissent des pistes sur les conditions de réussite et les facteurs d'échec d'un projet de KM.

Très riche aussi bien sur le plan théorique que sur celui des méthodes et outils pouvant être mis en œuvre dans un projet de management des connaissances, cet ouvrage comprend de nombreux schémas, tableaux, synthèses et présentations de cas concrets.

### Le management des connaissances

Les différentes dimensions du savoir-faire utile dans l'action, exposées dans le premier chapitre de l'ouvrage de Jean-Yves Bück, présentent une distinction entre savoir-faire « opérationnel stabilisé », reproductible, et le savoir-faire « opérationnel proactif », permettant d'agir dans un contexte incertain. Cette distinction permet, pour des situations professionnelles distinctes (secteur industriel, secteur de services, prestation de services intellectuels) d'entrevoir des modalités de mises en œuvre différenciées.

Les chapitres suivants présentent les étapes successives de mise en place d'un projet de KM : diagnostic des pratiques, analyse de besoins, organisation du système de capitalisation. Chaque chapitre présente des grilles d'enquête ou d'analyse pouvant être utilisées pour construire ses propres outils. Les méthodes de capitalisation (dont une méthode pour des PME, Capex) et les outils informatiques (dont les outils de cartographie des connaissances, parmi

les outils informatisés plus classiquement présentés) font aussi l'objet d'exposés. Un chapitre est réservé à l'importance des actions de conduite du changement. Un dernier chapitre étudie un cas de capitalisation des connaissances dans le secteur des prestations intellectuelles. Diverses fiches techniques (grille d'enquête, fiche de gestion des compétences, outils d'organisation de projet, etc.) sont regroupées en annexe.

L'auteur réussit dans cet ouvrage à proposer un outil de travail opérationnel tout en donnant des outils intellectuels pour aborder ces sujets et conduire les lecteurs à penser différemment ces notions de valeur immatérielle et de patrimoine intellectuel.

### Gestion des documents et gestion des connaissances

Le troisième document présenté succinctement ici est un numéro de la revue *Document numérique* portant sur la relation entre la gestion des documents et la gestion des connaissances, autour du tryptique données-informations-connaissances. Les articles ont été regroupés en trois grandes catégories : des retours d'expérience, des articles théoriques et des articles de réflexion sur ces thèmes.

Les problématiques exposées sont fortement mais non exclusivement centrées sur les « modèles d'organisation de l'information-connaissance » : les « livres de la connaissance » (p. 49 ou 61), la structuration de dossiers médicaux (p. 81), la construction de bases documentaires adaptées à différentes finalités (les systèmes de gestion techniques, p. 15), la conception et la structuration de bases d'information spécifiques de connaissances comme des bases de cas (p. 37), l'usage des ontologies pour la représentation des connaissances (p. 169), la modélisation des annotations d'une base de documents audiovisuels (p. 195), la construction dynamique du document de manière coopérative (p. 263), les bibliothèques électroniques (p. 321), etc.

D'autres articles pointent sur des problématiques issues de la relation entre connaissance et document : par exemple l'exploitation d'un document dans un système de gestion de connaissance (p. 282) ou la place de l'information et des hommes dans un processus de connaissance (p. 302).

D'autres encore concernent plus les processus de représentation de l'information et de recherche. C'est ainsi que l'on pourra lire avec intérêt une contribution théorique sur l'indexation en tant que processus de « représentation de textes » (p. 121).

La difficulté de l'édition d'un tel numéro de revue (énoncer des problématiques dans un appel à communication, puis sélectionner des auteurs qui répondent à cette sollicitation) se retrouve dans la diversité, sinon des thèmes, du moins des niveaux d'approche, et dans leur plus ou moins grande pro-

ximité soit de la gestion des connaissances, soit de la gestion des documents. On a même parfois le sentiment de lire des communications sur la GED (de très bonne qualité, d'ailleurs !).

Cette restriction, plus de nature éditoriale que de fond, ne doit pas occulter la richesse de cette livraison. Et l'orientation « documentaire » donnée ici à la gestion des connaissances devrait pousser les professionnels de l'information à investir ce réservoir (de 350 pages) d'informations qui pour beaucoup sont très anticipatrices ou innovantes.

Sylvie Dalbin

### Questionner la société de l'information

Dossier coordonné  
par Bernard Miège

Paris : Hermès science publications, 2000. – 233 p. Numéro de : Réseaux, ISSN 0751-7971, 2000, vol. 18, n° 101. – ISBN 2-7462-0151-8 : 22 € : 144,31 FRF

## Des approches variées de la société de l'information

CE NUMERO DE LA REVUE RESEAUX se propose d'interroger le concept aujourd'hui dominant de société de l'information. Trois contributions, dans cet ensemble, sont susceptibles d'intéresser les spécialistes de l'information documentaire.

Celle d'Armand Mattelart, qui retrace l'histoire des théories sur la société industrielle, puis post-industrielle, pour montrer comment l'avènement de la société de l'information s'inscrit dans une lignée de recherche déjà longue qui faisait, dans les années soixante-dix, la part belle à la prospective puis à la globalisation. « *Ces récits que l'époque moderne a inventés pour se représenter elle-même, écrit-il notamment, et pour justifier idéologiquement la cohésion sociale se confond avec la crise de la philosophie de l'histoire comme progrès. [Celle-ci] intervient à un moment où l'enjeu majeur du savoir est devenu sa transformation en marchandise et son intégration dans de nouvelles stratégies industrielles et commerciales, militaires et politiques* » (p. 48).

Nicholas Garnham, sous le titre « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie », passe en revue, pour les critiquer, un certain nombre

de thèmes et de théories abordés dans l'ouvrage de Manuel Castells consacré à *La société en réseau* (Fayard, 1998) : l'impact des technologies de l'information et de communication, le rôle des réseaux tant dans l'organisation des entreprises que du travail, notamment les effets de la décentralisation, de la déconcentration et de l'individualisation du travail, les effets économiques du développement des TIC.

À côté de ces deux textes théoriques, on trouvera un article de Joëlle Le Marrec et Jean Devallon intitulé « L'usage en son contexte : sur les usages interactifs des cédéroms des musées ».

Les auteurs cherchent à démontrer toute la valeur de la notion très riche d'interactivité, ainsi que le fait que l'usage est fortement dépendant des pratiques sur lesquelles il s'appuie. Quant au terme de projet, il se révèle fécond pour analyser ce que les concepteurs auraient tendance à oublier : la variété des situations et des façons de faire pour appréhender un cédérom. Il permet par exemple de mettre à jour de très nombreuses gradations, entre des projets personnels « lourds » (qui demandent un fort apprentissage de l'outil et du contenu en vue d'obtenir un résultat adapté) et des non-projets (caractéristiques de la position de découverte et de jeu avec l'outil sans qu'entre en ligne de compte une stratégie de réussite). Montrant alors combien les « primo-utilisateurs » se comportent différemment des usagers réguliers soucieux d'efficacité.

Toutes ces distinctions s'entrelacent sans nécessairement s'exclure. Elles sont fort utiles pour ceux qui assurent des fonctions éditoriales, car elles permettent de sortir des explications binaires. L'usage se révèle une affaire complexe, aléatoire, débordant largement le face-à-face avec l'outil.

Brigitte Guyot

**Le Droit du traitement  
de l'information**

Michel Bibent

Paris : Nathan : ADBS, 2000. – 127 p. –  
(Collection 128 ; 217. Domaine  
Information/documentation). – ISBN 2-09-  
191000-7 : 7,93 € : 52 FRF

## Un panorama complet du droit des systèmes d'information

OUTIL PÉDAGOGIQUE, cet ouvrage de Michel Bibent, professeur à l'Université de Montpellier-I, aborde l'ensemble des questions juridiques soulevées par la collecte de l'information, la construction et l'exploitation d'un ensemble informationnel (banques de données, sites, multimédia, etc.). Synthétique et pratique, il permet d'appréhender les difficultés liées à l'application de règles et régimes juridiques très divers en ce domaine.

Le plan adopté suit un schéma classique, bien connu des professionnels de l'information-documentation : collecte de l'information de base, élaboration du système informationnel, puis exploitation et communication au public.

Collecter l'information, notamment lorsqu'elle est nominative, n'est possible, sous peine d'engager sa responsabilité pénale ou civile, qu'en respectant certaines règles.

La liberté d'expression et d'information est, certes, un droit fondamental reconnu par de nombreux textes nationaux et internationaux, mais strictement encadré par la loi pénale pour protéger l'ordre public ou des valeurs sociales. L'auteur rappelle fort utilement ces limites pénales : délits de presse, délits applicables à la télématique et à Internet, délits contre les personnes, mineurs en particulier. Il rappelle également le devoir de contrôle de l'information diffusée qui s'impose à toute personne exerçant une activité d'information. Manquer à ce devoir est une faute susceptible de mettre en œuvre la responsabilité civile de qui la commet.

Certaines informations, comme celles qui touchent aux personnes, sont très sensibles. Leur collecte et leur conditions d'utilisation sont donc sévèrement réglementées. Droits de la personnalité, droit à la réputation ou à la vie privée, collecte des informations nominatives sont largement évoqués, sans oublier les droits d'autrui sur l'information, droit d'auteur ou droit de propriété classique, qui peuvent être des obstacles à la libre utilisation de l'information.

La phase de réalisation de l'ensemble informationnel fait appel à de multiples méthodes et techniques qui posent plusieurs questions.

En premier lieu, celle, fondamentale, de la disponibilité de l'information. Quelles sont les informations librement disponibles ? Quelles sont celles que l'on peut librement incorporer à l'ensemble informationnel ? Qu'il s'agisse d'incorporer des documents primaires ou des documents secondaires, la problématique est toujours la même. Les réponses à ces questions sont complexes, nuancées, et dépendent de l'existence de droits des tiers, droits d'auteur ou droits de la personne sur l'information.

D'autres points sont abordés, tels que la protection des logiciels, les conditions particulières d'utilisation d'informations nominatives soumises à un traitement automatisé, et la protection des bases de données par le droit d'auteur et par un droit propre.

Dans le contexte actuel où la valeur économique de l'information ne cesse de croître, *a fortiori* si elle est incluse dans un ensemble informationnel à forte valeur ajoutée, ces questions prennent toute leur importance. Les négliger peut réduire à néant les efforts et investissements consentis pour élaborer un tel ensemble.

L'exploitation et la communication au public soulèvent des questions difficiles, particulièrement lors de l'ouverture d'un service en ligne et de la mise à disposition de l'information en ligne.

Ouvrir un service Minitel ou Internet impose de respecter spécificités techniques et règles contractuelles. Le contrat, et non plus la loi seule, intervient à différentes étapes : fourniture d'accès, réalisation d'un site, accès à l'information par le client. Une fois le service ouvert, la publicité de ce service, l'information due à l'utilisateur ainsi que la gestion de l'information nominative font l'objet d'un strict encadrement juridique. Le contenu des services proposés peut entraîner la mise en cause de la responsabilité du fournisseur.

Bien qu'elles se situent à la périphérie des systèmes informationnels, les limites légales fixées à la reproduction de documents couverts par le droit d'auteur, lors de la constitution du système et lors de l'exploitation des données par l'utilisateur, ainsi que les atteintes, pénalement réprimées, aux systèmes de traitement automatisé des données, sont utilement évoquées.

Aucun professionnel de l'information-documentation responsable ne peut plus ignorer les aspects juridiques du traitement de l'information, amplifiés par le développement de sa diffusion et de sa circulation. Cet ouvrage à vocation d'abord pédagogique, qui dresse un panorama succinct (imposé par le format de la collection) mais très complet de ces questions, l'y aidera.

Souhaitons également, avec Michel Bibent, qu'il l'incite à suivre l'actualité fort évolutive en ce domaine.

Laurence Longet

**Le Métier de documentaliste**Centre national  
d'enseignement à distance,  
Institut de RouenRouen : CNED, 2000. - Vidéogramme, 90  
minutes. - 29,72 € : 195 FRF

## Une présentation innovante et vivante du métier

CETTE VIDEO est composée d'une table ronde regroupant autour d'un médiateur six documentalistes exerçant dans des domaines variés des secteurs public ou privé, coupée par une séquence de dix minutes de questions/réponses avec des auditeurs et enrichie de quelques brefs témoignages d'intervenants extérieurs, professionnels ou usagers (essentiellement journalistes). On est d'emblée mis « en situation » en assistant à un dialogue entre documentaliste et grand reporter au Centre de ressources documentaires de Bayard Presse et à la description du travail qui y est réalisé (D. Velten et ses collaboratrices).

Cette séquence est suivie de la présentation des quatre autres centres ou services de documentation retenus : lycée pilote innovant du Futuroscope (P. Bergeron), entreprise Sanofi-Synthelabo appartenant à l'industrie pharmaceutique (J. Lacanal), Conseil général de la Seine-Maritime (F. Navarro), hôpital Pierre-Wertheimer de Lyon (M.-P. Réthy), et d'un très bref rappel de la fonction première du métier : traiter et diffuser l'information (J.-Ph. Accart), sans que la nature de celle-ci soit précisée. Enfin, une consultante en documentation image (J. Léveillé) souligne les spécificités de ce support et des techniques nécessaires pour l'analyser.

L'image qui se dégage de ce tour d'horizon correspond bien à notre pratique, les témoignages se recoupent sur un certain nombre de points essentiels : importance de l'utilisateur et nécessité du dialogue ; variété de la demande et de ses niveaux ; nécessité et intérêt du travail en réseau (réseau formel au sein d'associations comme l'ADBS ou réseau de pairs) ; rôle de communication ou de formation. Bref, un novice, en voyant ce film, saura à peu près à quoi s'en tenir sur certains aspects du métier, sa finalité, ses exigences (comme la double qualification et la maîtrise de l'anglais), les qualités requises pour y être à l'aise et les satisfactions qu'on peut en tirer, qu'on soit du côté de la demande ou de la réponse. D'autant plus que, en seconde partie, les interrogations formulées par les auditeurs et le

commentaire par D. Velten de l'enquête ADBS 1999 précisent quelque peu le marché de l'emploi, le profil du professionnel et les études nécessaires.

Toutefois, cette image nous semble à la fois trop unanimement belle et trop incomplète. Tous les centres montrés sont petits, d'une à cinq personnes, et bien des documentalistes ne jouissent pas de l'autonomie ni ne pratiquent les activités de recherche soulignées ici. Les tâches répétitives, les nombreuses difficultés inhérentes au métier – manque de personnel, problèmes de statut et de reconnaissance – ont complètement disparu.

Quant à l'aspect technique, le « comment faire », il est vraiment traité de façon trop allusive. L'accent porte beaucoup moins sur le traitement de l'information spécialisée que sur sa diffusion, ce qui est sans doute plus motivant mais masque toute une partie du travail nécessaire. On sait qu'à ce travail correspond maintenant une série d'emplois-types spécialisés (analyste, gestionnaire de banque de données ou de langage documentaire, etc.) dont l'activité est bien différente de ce qui est présenté ici. Relier ces différents niveaux de qualification aux études nécessaires et aux statuts correspondants aurait permis de mieux baliser les différents aspects de la profession et les possibilités d'emploi. Il est dommage aussi que personne n'ait explicitement rappelé qu'il s'agit avant tout d'un métier de service.

Enfin, à l'exception du service de consultation de brevets de Sanofi-Synthelabo, tous les centres de documentation présentés relèvent des sciences humaines, et le secteur industriel, bancaire ou commercial est totalement ignoré. On peut se demander pourquoi.

Ces critiques ne doivent pourtant pas masquer l'utilité de cette présentation innovante et très vivante d'un des aspects de la Société de l'information.

Claire Guinchat

**La Mutation des métiers  
du numérique**Sous la direction  
de Victor SandovalParis : Hermès science publications, 2000. –  
201 p.  
Numéro de : *Les cahiers du numérique*, ISSN  
1469-3380, 2000, vol. 1, n° 3. – ISBN 2-  
7462-0127-5 : 37 € : 242,70 FRF

## Un ensemble composite sur l'évolution des métiers

CET OUVRAGE COLLECTIF étudie les conséquences du développement des réseaux numériques sur différents métiers, parmi lesquels ceux qui touchent directement à la production et au traitement de l'information. C'est le cas notamment des administrateurs Internet ou Intranet, des réalisateurs de produits multimédias, ou des métiers d'ingénierie logicielle ou linguistique.

Pour qui connaît l'*Euroréférentiel I&D : référentiel des compétences des professionnels européens de l'information et documentation*, conçu par l'ECIA, et le *Référentiel des métiers-types des professionnels de l'information-documentation* élaboré par l'ADBS, il

apparaît regrettable que cet ouvrage n'en suive pas les principes directeurs, en dégageant les principales fonctions, les compétences associées, les intitulés des emplois : cela aurait permis d'établir un canevas commun aux présentations des métiers. La diversité de ces contributions est grande, qui prend ou non appui sur des exemples précis, ou restent dans des généralités qui ne permettent pas nécessairement de réfléchir plus à fond sur les mutations en cours.

Cela dit, les trois contributions qui ont particulièrement retenu notre attention concernent les métiers de l'information documentation (Jean Michel), des bibliothèques (Dominique Lahary) et des archives (Catherine Dhérent). Malgré leurs factures différentes, une approche historique dégage quelques logiques structurantes qui permettent d'entrevoir les mutations en cours. Je ne peux qu'inciter les lecteurs à les parcourir, pour saisir en quoi l'arrivée de l'électronique vient jouer sur au moins deux aspects de nos métiers : la relation à l'information (et la production de sens) et les supports d'information (donc leur gestion). Les intermédiaires voient leurs missions repositionnées sur des tâches de production, d'accompagnement et de normalisation.

Brigitte Guyot

**Regards croisés et perspectives : les bibliothèques publiques en Europe**

Actes du colloque organisé par la BPI, le British Council et le Goethe Institut, au British Council à Paris, les 5 et 6 novembre 1998 ; chargée d'édition Arielle Rousselle

Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Georges-Pompidou, 2000. - 221 p. - (BPI en actes, ISSN 1240-1692). - ISBN 2-84246-044-8 : 16,77 € : 110 FRF

## Convergence des difficultés, variété des solutions...

LE « CADRAGE EUROPEEN » QUI INTRODUIT CE COLLOQUE rappelle la dimension économique des bibliothèques (on en compte 96 000 en Europe occidentale à la fin des années quatre-vingt) et fait l'histoire des changements survenus depuis ces vingt dernières années : diversification du public, multiplication des supports, problème du droit d'auteur, convergence accrue entre bibliothèques et *mass media* (Giuseppe Vitiello, p. 17-28).

Ces tendances lourdes se reflètent dans les trois contributions centrées autour des perspectives d'évolution des bibliothèques publiques, premier thème débattu au colloque (p. 31-70). Quels que soient leur statut et leur importance, en France, en Allemagne comme au Royaume-Uni, ces bibliothèques se posent comme agents socioculturels, centres multimédias d'information et de formation continue. Elles rencontrent de nouveaux défis, subissent de nouvelles tensions, clairement définies par Anne-Marie Bertrand pour la France (p. 51-56),

doivent chercher des partenariats, voire changer de statut, comme en Allemagne où la bibliothèque publique devient une entreprise autonome vis-à-vis de la municipalité. Au Royaume-Uni, c'est un plan ambitieux de mise en réseau de ces établissements, auxquels est assigné un rôle de conseil et de recherche, en liaison avec la British Library ; ce plan doit pallier la baisse des budgets et la pénurie de personnel et contribuer à la mise en œuvre de la politique générale d'éducation lancée par le gouvernement.

Mais le rôle social de la bibliothèque, les possibilités d'intégration sociale qu'elle peut offrir sont contestés par beaucoup et ne sont pas sans poser problème. Introduites par la réflexion théorique de Christophe Evans, sociologue, et de Martine Blanc-Montmayeur, directrice de la Bibliothèque publique d'information (BPI), des études de cas, britanniques, danoises, suédoises, italiennes, françaises, permettent d'éclairer le sens et certains aspects de cette fonction, tels que : réduction des inégalités, démocratisation culturelle, conditions de réussite, etc. (p. 71-129). Les questions soulevées par le dernier thème débattu : « Quelle formation pour de "nouveaux bibliothécaires" ? » renforcent encore la conviction que, partout en Europe, les bibliothèques publiques vivent de profonds remaniements. Partout, l'accent est mis sur le renforcement des compétences, la souplesse et l'adaptabilité envers les publics, la nécessité de la formation continue des professionnels, enfin les relations avec la recherche.

Closes par une table ronde sur l'image de la « *bibliothèque idéale* », où furent évoquées diverses réussites bien réelles, ces journées approfondirent les convergences des difficultés rencontrées, mais soulignèrent aussi la variété des solutions envisagées.

Claire Guinchat

**Bulletin d'abonnement****Documentaliste - Sciences de l'information**

à retourner à l'ADBS, 25 rue Claude Tillier, 75012 Paris

Mme, M. ....

Société/Organisme .....

Adresse .....

Souscrit un abonnement pour l'année 2001 (5 numéros)\* : France 680 F - 103,67 € (TVA 2,10% incluse) ; étranger 750 F - 114,34 €

■ Nouvel abonnement - ■ Réabonnement : numéro d'abonné\*\* :

Règlement à l'ordre de l'ADBS au CCP 19975-07 J Paris ■ par chèque bancaire ■ sur facture ■

Date ..... Signature .....

\* Les abonnements sont souscrits par année civile exclusivement

\*\* Votre numéro d'abonné figure sur l'étiquette de l'enveloppe dans laquelle vous avez reçu le présent fascicule.

La nouvelle communication :  
épistémologie des sciences  
de l'information-  
communication

Alex Mucchielli

Paris : Armand Colin, 2000. – 214 p. –  
(Collection U. Sciences de la  
communication). – ISBN 2-200-01696-4 :  
18,29 € : 120 FRF

## Pour construire la nouvelle communication

CETTE ETUDE D'ALEX MUCCHIELLI apporte une importante pierre théorique et méthodologique à la construction de « la nouvelle communication » où l'on ne communique pas mais où « l'on participe à une communication ».

L'architecture du livre, édifié autour de deux parties principales comprenant chacune son introduction et sa conclusion, traduit la volonté de l'auteur de synthétiser d'abord les apports théoriques du fondement scientifique des « sciences info-com » et d'en préciser les concepts opératoires, d'innover ensuite en proposant deux théorisations originales de la communication, avant de proposer une brève conclusion générale à cet ouvrage dépourvu d'introduction générale.

Le lecteur est ainsi invité à entrer de plain-pied dans la première partie destinée à délimiter les « Domaine et spécificité des sciences de l'information et de la communication » (p. 9-86). Quatre questionnements essentiels l'y attendent : quel objet pour les sciences de l'information et de la communication (chapitre 1) ? Quelle approche scientifique des phénomènes de communication (ch. 2) ? Quelles méthodes pour l'étude des phénomènes de communication (ch. 3) ? Et enfin quelles problématiques pour les recherches en SIC (ch. 4) ?

Ces questions inséparables et complémentaires aboutissent toutes à un même constat énoncé dans la conclusion de cette première partie (p. 79-84) : le phénomène communicationnel et la problématique dans laquelle on l'insère sont dépendants d'un positionnement épistémologique, du choix d'une théorie de référence et de ses concepts, ainsi que d'une méthodologie d'étude. La réponse apportée à ces questions, précise l'auteur, relève d'un parti pris qui n'est pas « fondamentalement "scientifiquement fondé" ». Il renvoie à un arrangement social, c'est-à-dire à la construction d'un consensus entre les membres d'un groupe, en d'autres termes à la constitution d'une « école de pensée ».

Sur la base de cette réflexion aux conclusions épistémologiques courageuses, Alex Mucchielli pro-

pose, dans une deuxième partie intitulée « Les nouveaux référents des sciences de l'information et de la communication » (p. 89-194), de poser deux fondements pour une école systémique-constructiviste de la communication. Le chapitre 5, en effet, expose « La théorie systémique des communications ou la communication-participation et sa méthode d'analyse » (p. 93-144), quand le chapitre 6 se consacre à « La théorie sémio-contextuelle de la communication ou la communication-processus et sa méthode d'analyse contextuelle et cognitive » (p. 145-194). Toutes deux sont accompagnées des méthodes de recueil et d'analyse des phénomènes de rituels de communication, d'émergence du sens, d'influence, de manipulation, de séduction et de persuasion.

En proposant ainsi « un nouveau paradigme pour les sciences info-com », Alex Mucchielli espère éveiller l'intérêt des chercheurs en sciences de l'information et de la communication et les aider à fonder l'identité de leur domaine. Car, affirme-t-il en conclusion, l'identité des SIC reste à construire.

Cette étude très théorique et savante porte bien son titre et, tout particulièrement, son sous-titre. Il s'agit bien là d'un travail épistémologique, au sens philosophique du terme : cette investigation, qui s'adresse principalement à des chercheurs, veut en effet être l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des sciences de la communication, pour déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée objective.

Cependant, pour le lecteur documentaliste ou professionnel de l'information, ce livre suscite une certaine déception car, malgré son sous-titre, malgré le libellé des titres des deux parties principales et de certains chapitres – jamais ne sont abordées les sciences de l'information. Dans la première partie, seuls le domaine et la spécificité des sciences de la communication sont analysés, en prenant appui sur des exemples concrets empruntés à divers domaines extérieurs à la communication interpersonnelle. Les deux théories présentées le sont comme des guides méthodologiques généraux, mais pour les sciences de la communication. La bibliographie comme l'index de l'ouvrage reflètent d'ailleurs très clairement cette orientation vers la communication.

Beaucoup s'interrogent sur les raisons qui justifient la réunion des concepts de communication et d'information au sein des « sciences de l'information et de la communication ». Cette étude relance avec force cette interrogation et donne au lecteur l'envie de voir se lever l'épistémologue qui, avec « la nouvelle information », donnerait aux chercheurs des référents leur permettant de construire l'identité des sciences de l'information.

L'étude d'Alex Mucchielli pourrait lui servir de modèle.

Marie-France Blanquet

Nous avons déjà signalé la parution de deux répertoires de bibliothèques spécialisées, publiés l'un par l'ABF en 1999, l'autre par son auteur en 2000. Il convenait de présenter plus en détail ces deux instruments de recherche.

## Deux répertoires complémentaires et absolument indispensables

### Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises

Établi par Maud Espérou, avec la collaboration de Aldo Battaglia ; préface de Roger Chartier

2<sup>e</sup> éd. rev. et augm. – Paris : Association des bibliothécaires français : diff. La Documentation française, 1999. – 598 p. – ISBN 2-900177-18-9 : 60,98 € : 400 FRF

### Le Fil d'Ariane : bibliothèques spécialisées de Paris et de la Région parisienne

Geneviève Leleu-Rouvray

2<sup>e</sup> éd. rev. et corr. – Saint-Maur des Fossés (94100, 9 rue de Breteuil) : Geneviève Leleu-Rouvray, 2000. – 724 p. - ISBN 2-9508275-2-7 : 67,08 € : 440 FRF

CES DEUX REPERTOIRES, qui sont tous deux des secondes éditions mises à jour et augmentées, vont combler les attentes des chercheurs et des curieux.

Le premier recense 1 240 établissements français, outre-mer compris, soit 240 de plus que pour la première édition, auxquels s'ajoutent quatre bibliothèques d'écoles françaises d'Égypte, Grèce, Espagne, Italie, et deux musées de Monaco. Les notices, numérotées en continu, sont classées alphabétiquement par département – Paris et l'Île-de-France étant placés en tête. Outre l'adresse, elles précisent, dans la mesure du possible, le statut, la nature des fonds et des collections ainsi que leur accroissement annuel, les conditions d'accès, les publications et les services offerts, l'état de l'informatisation et des réseaux, l'éventuelle bibliographie existante sur la bibliothèque et un bref historique.

Les index sont au nombre de quatre : analytique matières ; fonds particuliers et privés (par exemple fonds Nadar) ; alphabétique de l'intitulé des institutions et des bibliothèques ; sigles. La recherche est aisée à partir de l'intitulé ou d'un sujet, mais, comme toujours dans ce genre d'index, on peut relever certaines lacunes. On ne trouvera pas trace d'un terme aussi utilisé que *Sécurité intérieure*, et le terme *Police* ne renvoie qu'à un établissement de formation, certes national, en ignorant l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, lieu de recherches

et de documentation créé il y a pourtant plus de dix ans à Paris. Enfin, qui voudrait savoir ce qui existe dans une ville doit préalablement s'assurer de connaître le département où elle se situe – mais est-ce un critère de recherche très fréquent ?

Ce répertoire, outre sa grande utilité pratique, permet, comme le souligne Roger Chartier dans son introduction, une « démarche de connaissance » (p. 4) en indiquant, dans 755 cas, la date ou la période de fondation de la bibliothèque. Ce qui met en évidence la multiplication des réponses apportées depuis l'après-guerre aux besoins des usagers (505 créations environ depuis 1945).

Le second répertoire ne s'attache qu'aux bibliothèques de Paris et de la région parisienne (soit 379 établissements). Elles sont classées alphabétiquement selon 144 « thèmes », qui sont indifféremment des sujets ou des concepts : Art, Femme ; des périodes : Siècle, 19<sup>e</sup> ; des objets documentaires : affiches, dossiers ; des collections : discothèques ; enfin des termes géographiques. Cette liste thématique (bilingue anglais) permet d'appréhender facilement l'ensemble des sources et des fonds sur un thème. Une seconde partie offre les notices détaillées et numérotées des établissements « sélectionnés » (sur quels critères ?). Aux renseignements de base s'ajoutent les services et produits sur Minitel et/ou Internet, ainsi que le mode de transport le plus adéquat (très utile précision !).

L'index unique, dit « général », fusionne intitulés et mots matières, souvent très analytiques, avec un double renvoi : au thème, par page, et à la notice, par numéro. Pour reprendre l'exemple précédent, je n'y trouverai ni *Police*, ni *Sécurité intérieure* mais *Policier - cinéma* et *Policier - roman*. Il est étonnant que n'apparaisse nulle part un sujet aussi courant, sur lequel existent des thèses, études et articles en quantité, un institut de recherche et un centre de documentation. Est-ce dû à une absence de réponses au questionnaire ?

Les professionnels et les usagers disposent ici de deux outils de travail complémentaires et absolument indispensables, et on ne peut qu'en féliciter les auteurs.

Claire Guinchat